

FICHE PROGRAMME

Titre du programme	<h1 style="margin: 0;">Repérage de la maltraitance faite aux enfants, conduite à tenir.</h1> <p style="color: red; font-weight: bold; margin: 5px 0 0 0;">N° agrément ANDPC 364720 000 19</p>
Catégorie professionnelle	Tous médecins (MG pédiatres psychiatres gynécologue dermatologue chirurgien ORL etc.)
Orientations	n° 42 : Repérage de la maltraitance et de la violence et conduite à tenir <ul style="list-style-type: none"> • ORIENTATION
Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> • Formation cognitive associée à une évaluation des pratiques professionnelles sous forme d'audit
Mode d'exercice du participant	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Libéraux ➤ Salariés en centres de santé conventionnés ➤ Salariés des établissements de santé et/ou des établissements médico-sociaux ➤ Autres salariés (y compris hospitaliers)
Durée	➤ Formation présentielle de 4 h et évaluation à distance de trois heures
Objectifs	<p>Généraux</p> <p>Améliorer le repérage des situations de maltraitance ou de violences</p> <p>Connaitre les circuits de soins et juridiques</p>
Pré requis	➤ Néant
Résumé	<p>« Selon l'OMS La maltraitance de l'enfant s'entend de toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ ou affectifs, de sévices sexuels, de négligence ou de traitement négligent, ou d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir. »</p> <p>Plusieurs manifestations de maltraitance sont possibles concernant les enfants hormis les violences physiques proprement dites, d'autres sont plus spécifiques aux enfants : syndrome du bébé secoué, les violences psychologiques, les abus sexuels, les négligences</p> <p>Les séquelles ne sont pas seulement physiques, l'impact de la maltraitance sur le cerveau, sur la psychologie et sur le développement des enfants est largement documenté, les professionnels allant jusqu'à parler de psycho-traumatisme.</p> <p>Les professionnels doivent pouvoir acquérir des connaissances et des compétences sur les répercussions individuelles et collectives de la maltraitance et des violences sous ses diverses formes et notamment sur le développement et le devenir de la victime. Ils doivent ainsi être en mesure d'appréhender les différentes formes de violences pour mieux les repérer ainsi que les conduites à tenir, le cas échéant. La connaissance du cadre réglementaire et des dispositifs ou acteurs (institutionnels, associatifs) à mobiliser, les circuits de remontée des informations préoccupantes et des signalements ainsi que le parcours de protection des mineurs doit permettre aux professionnels d'agir face à des situations de maltraitance ou de violences identifiées.</p>
Concepteur du programme	➤ Dr Dominique GIRARDON
Nombre de participant maxi par session :	➤ 47